



## Permis de travaux sur une copropriété de sol

Par **ghis91**, le **12/04/2009** à **06:30**

Bonjour,

Nous avons acheté en février 2009, une maison à rénover avec jardin en copropriété de sol sur un bien qui a été divisé.

Le propriétaire (SCI) a gardé l'autre partie du terrain pour faire construire une petite résidence et a vendu en copropriété de sol pour avoir plus de surface de construction COS 0.75 et doit déposer un permis de construire.

En attendant, nous voulons déposer notre permis de travaux à la mairie pour changer nos fenêtres et clôturer notre jardin et la mairie refuse, prétextant que c'est à la SCI d'inclure nos travaux dans son permis de construire et que nous ne pouvons pas nous mêmes, faire les démarches.

D'autre part, la SCI ne nous a pas informé et consulté, et a déposé son permis de construire avec projet à la mairie sans que nous le sachions et sans inclure nos travaux. Que pouvons faire sachant que nous sommes obligés d'attendre que le permis de construire soit accepté pour que la SCI dépose un additif à la mairie pour rajouter nos travaux. Est ce exact, n'y a t'il pas un recours pour nous afin que nous puissions faire nos petits travaux tranquillement ?

Merci pour votre aide,

Ghis91